

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE L'ARRONDISSEMENT 7 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	3
1.3 Méthodologie	4
1. aperçu sur l'Arrondissement N°7	6
2. État des lieux des équipements	10
2.1 Les équipements d'infrastructure	10
2.2 Les équipements de superstructure	12
3. Le forum participatif	15
3.1 Diagnostic participatif : volet CDS	15
3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE	18
Conclusion.....	21

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

L'élaboration du présent rapport s'inscrit pleinement dans la dynamique de structuration et d'harmonisation des outils de planification territoriale portée par la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga. L'objectif est de produire une lecture territoriale fine, cohérente et opérationnelle de l'Arrondissement 7, afin de mieux comprendre ses dynamiques internes, ses enjeux prioritaires et ses perspectives de développement.

L'Arrondissement 7 occupe une position stratégique au sud-ouest du Grand Ouaga, en interface entre des zones d'habitat ancien (Cissin, Pissy), des extensions urbaines rapides (Bonsnâm, Belle Ville), et des espaces encore partiellement structurés. Cette hétérogénéité entraîne une diversité de problématiques : pression démographique soutenue, besoins croissants en services sociaux de base, transformation progressive des activités économiques, mais aussi persistance de poches d'urbanisation spontanée nécessitant une meilleure régulation.

Ce rapport constitue ainsi une base essentielle pour renforcer la cohérence entre planification stratégique (CDS), programmation communale (PDC) et priorités d'investissement au niveau local.

1.2 Objectifs

1.2.1 Objectif général

Établir un diagnostic complet, fiable et territorialement nuancé de l'ensemble des infrastructures et équipements de l'Arrondissement 7, afin d'appuyer la planification stratégique, la programmation des actions prioritaires et l'amélioration de l'offre de services urbains au bénéfice des populations.

1.2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

❖ Comprendre la dynamique territoriale de l'arrondissement

- Analyser les évolutions spatiales, démographiques et socio-économiques qui structurent le territoire.
- Identifier les zones de pression urbaine, de déficit d'équipements ou de fragilités structurelles.
- Mettre en lumière les contrastes entre quartiers anciens, lotissements récents, zones en transition et espaces résiduels.

❖ **Dresser un inventaire exhaustif des équipements**

- Localiser, catégoriser et caractériser l'ensemble des équipements d'infrastructure (voirie, eau, assainissement, énergie).
- Analyser les équipements de superstructure : santé, éducation, lieux de culte, équipements marchands, infrastructures culturelles, sportives, touristiques, espaces verts et installations administratives.
- Évaluer la fonctionnalité, l'accessibilité et l'état physique de chaque sous-secteur d'équipement.

❖ **Identifier les besoins prioritaires et les déséquilibres territoriaux**

- Repérer les zones sous-dotées en infrastructures et celles nécessitant des interventions urgentes.
- Identifier les enjeux majeurs en matière d'inclusion, de sécurité, de mobilité, de résilience climatique et d'accès équitable aux services.
- Détecter les obstacles liés à l'entretien des équipements, à la qualité des voies d'accès, à la disponibilité des services essentiels et à la gestion locale.

1.3 Méthodologie

Le diagnostic territorial de l'Arrondissement 7 a été réalisé conformément à la méthodologie du CDS, qui repose sur une approche intégrée, participative et pluridisciplinaire. Il vise à garantir l'harmonisation des analyses réalisées dans l'ensemble du territoire du Grand Ouaga.

1.3.1 Sources et mobilisation des données

Les données utilisées proviennent :

- Des inventaires d'équipements et d'infrastructures disponibles ;
- Des documents de planification déjà produits au niveau local ;
- Des données territoriales structurées (population, services, infrastructures, équipements) ;
- Des informations institutionnelles pertinentes.

Ces différentes sources ont été croisées afin d'assurer la cohérence et la fiabilité des informations présentées.

1.3.2 Processus d'analyse

L'analyse s'est appuyée sur trois lectures complémentaires :

Elle consiste à analyser le milieu naturel, l'occupation du sol, la structure urbaine, les contraintes environnementales et les problématiques d'aménagement.

1.3.3 Lecture socio-économique

Elle porte sur la population, les activités économiques, les infrastructures sociales, l'accès aux services de base et les dynamiques communautaires

1.3.4 Lecture prospective

Cette étape met en évidence les vulnérabilités structurelles, les opportunités d'aménagement, les priorités de développement et les enjeux stratégiques pour l'avenir.

1. APERÇU SUR L'ARRONDISSEMENT N°7

Création : L'arrondissement 7 est issu du nouveau découpage administratif de la ville consécutif à la loi n°066-2009/AN.

Situation géographique et limites :

L'Arrondissement 7 est situé dans la partie sud-ouest de la Commune de Ouagadougou. Il est limité :

- Au Nord : par l'Arrondissement 6
- À l'Ouest : par l'Arrondissement 8
- Au Sud : par la Commune rurale de Komsilga
- À l'Est : par l'arrondissement 12

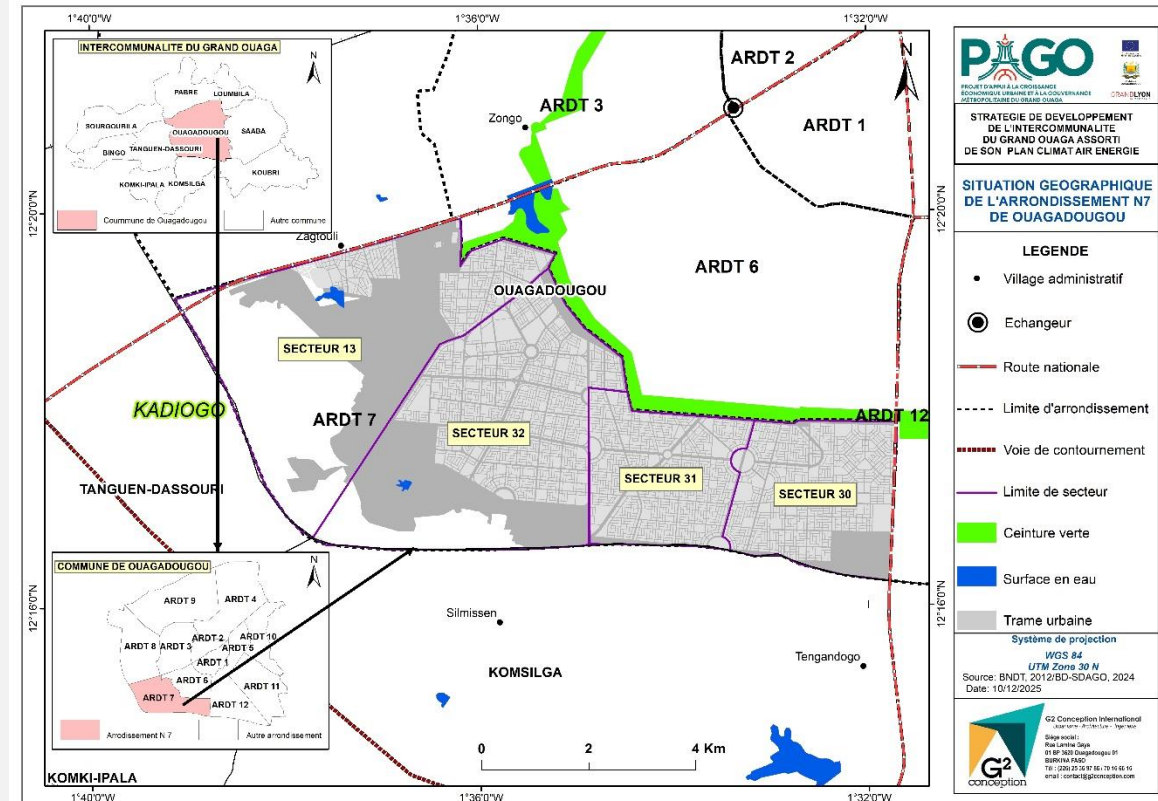
Superficie : 7,38 km²

Population : (RGPH 2019) : 210 853 habitants

Composition de la population :

- Population totale : 210 853 habitants
- Hommes : 101 570
- Femmes : 109 283

Population : 210 853 habitants (RGPH 2019)



Superficie : 7,38 km²

Relief : Le relief est globalement plat, caractéristique des formations sédimentaires du Bassin de Ouagadougou. L'ensemble de l'arrondissement présente une topographie légèrement ondulée facilitant l'urbanisation mais rendant certains bas-fonds vulnérables aux inondations saisonnières.

Climat :

L'arrondissement est soumis au climat soudano-sahélien, avec :

- Une saison sèche longue (octobre à mai) ;
- Une saison pluvieuse courte (juin à septembre) ;
- Une pluviométrie annuelle moyenne comprise entre 650 et 900 mm

Hydrographie : **L'hydrographie de l'arrondissement est limitée mais structurée autour :**

- De petits bas-fonds utilisés pour les jardins maraîchers ;
- Du réseau de caniveaux et drains orientés vers les exutoires du sud-ouest ;

Activités économiques :

L'économie locale de l'Arrondissement 7 est dominée par :

- Le commerce de proximité (boutiques, alimentations, yaars, ateliers) ;
- Les services urbains (auto-écoles, garages auto/moto, coiffure, restauration) ;
- Les activités artisanales (menuiserie, mécanique, couture) ;
- Le secteur éducatif et sanitaire, fortement représenté par de nombreux établissements privés ;
- Les petites entreprises et micro-entreprises dans les secteurs 27, 28 et 29 ;
- **Les services d'hébergement et de tourisme (hôtels, résidences, auberges).**

Equipements marchands :

Nombre total d'infrastructures marchandes recensées : 143

Stations-service et points de vente de carburant : 47

Marchés locaux officiels : 5

- Marché de Nagrin
- Marché de Nagrén
- Marché de Boassa
- Petit marché de Sondogo (wayoungué yaaré)

- Marché de Wapassi

Educatif : Un total de plus de 120 infrastructures éducatives, dont :

- Écoles primaires publiques
- Nombreuses écoles primaires privées
- Lycées et collèges publics et privés
- Crèches, garderies, centres d'éveil
- Centres de formation professionnelle
- Établissements spécialisés

Santé :

Centres de santé publics (CSPS, CMU, CMA, CMU) : 8

- CSPS de Boassa (public)
- CSPS de Sandogo (public)
- Domaine du CSPS de Wapassi (public)
- CSPS de Wapassi (public — domaine recensé)
- Centre médical urbain (CMU) de Zagtouli (public)
- Centre médical urbain (CMU Nagrin – public)
- CSPS Tigstaaba de Nagrin (signalé privé mais activité de type public)
- CSPS 1 de Boassa (statut privé mais service de santé communautaire)

CSPS privés : 11

Exemples :

- CSPS privé Wenden Toin (Tingandogo)
- CSPS privé Yidan (Wapassi)
- CSPS privé la Charité (Wapassi)
- CSPS privé Wende Tilgre (Sandogo)
- CSPS Chandelier d'Or (Wapassi)
- CSPS privé Tigstaaba de Nagrin
- CSPS Sainte Ayibie
- Centre de santé Lafiaso de Bonheur Ville

Cliniques médicales privées : 9

- Clinique médicale Grâce Divine Sud
- Clinique Delwendé Wapassi
- Clinique Chirurgicale Nathan (Bonheur Ville)
- Centre Chirurgical Médical de Bonheur Ville
- Clinique privée Crist Ma (Wapassi)
- Clinique Yentema
- Clinique Bethsaida
- CAP Santé
- Centre médical Sakina

Lieux touristiques :

- Secteur 30 : Belle Ville : 1 hôtel
- Secteur 31 : Bonheur Ville : 1 site public touristique (rond-point)
- Secteur 32 : Boassa : 1 auberge
- Secteur 33 : Aucun équipement touristique recensé
- Secteur 30 : Nagrin : Aucun équipement touristique recensé

Espaces de loisirs :

- Le terrain de sport de Boassa (Secteur 32)
- Le Taekwondo Club Boayaba de Bonheur Ville (Secteur 31)

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

Le réseau viaire de l'Arrondissement 7 est composé d'un ensemble de voies bitumées, de routes en terre et de pistes améliorées. La structure de la voirie reste inégalement développée, avec une meilleure couverture dans les secteurs anciens (Bonheur-ville, Belle Ville, Nagrin) et une forte prédominance de pistes non revêtues dans les extensions urbaines (Boassa, Sandogo, Wapassi, Zagtoui).

Voies bitumées : présentes principalement dans les secteurs 30 et 31, notamment autour de Belle Ville, de Nagrin et des abords du boulevard principal. Elles assurent la connexion vers le centre-ville et facilitent le trafic inter-arrondissements.

Routes en terre : majoritaires dans les secteurs 32 et 33, constituant les principales voies d'accès internes aux quartiers de Wapassi, Sandogo, Boassa et Zagtoui. Leur praticabilité se dégrade en saison pluvieuse, entraînant des difficultés de mobilité.

Pistes secondaires : nombreuses mais souvent non aménagées, servant de desserte locale. Plusieurs tronçons manquent de drainage, ce qui occasionne stagnations d'eau et embourbements.

2.1.2 Eau et Assainissement

L'accès à l'eau potable est globalement assuré par le réseau ONEA, mais demeure contrasté selon les secteurs :

❖ Eau potable

- Bonheur-ville, Belle ville, Nagrin (secteurs 30 et 31) : bonne couverture en branchements ONEA ; présence de bornes fontaines fonctionnelles.
- Wapassi, Sandogo, Boassa, Zaktoui (secteurs 32 et 33) : accès irrégulier, forte dépendance aux bornes fontaines communautaires ; certains ménages recourent à des revendeurs ou forages privés.
- Problèmes récurrents : coupures fréquentes, faible pression, longues files d'attente aux BF dans les secteurs périphériques.

❖ **Assainissement**

L'assainissement reste majoritairement autonome et repose sur :

- Latrines traditionnelles ou améliorées ;
- Fosses septiques dans les zones loties ;
- Absence quasi-totale de réseau d'égout.

2.1.3 Gestion des eaux pluviales

- Forte vulnérabilité dans les secteurs 32 et 33 où les voies non drainées créent des zones de stagnation.
- Présence de bas-fonds à Boassa et Sandogo accentuant les risques d'inondation.
- Les ouvrages de drainage sont insuffisants ou inexistants dans plusieurs quartiers périphériques.

2.1.4 Énergie

L'alimentation électrique dans l'arrondissement 7 est assurée par la SONABEL et présente une couverture assez bonne dans les secteurs centraux mais encore incomplète dans certaines zones en développement.

- **Secteurs 30 et 31** : taux d'électrification élevé, densité importante de branchements formels.
- **Secteurs 32 et 33** : électrification en progression mais présence de poches non desservies, notamment dans les hameaux périphériques de Wapassi, Sandogo et Boassa.
- **Extensions récentes** : recours à des branchements informels ou à des installations communautaires temporaires.

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements sanitaires

L'arrondissement 7 dispose d'un réseau sanitaire particulièrement dense et diversifié, composé de centres de santé publics, de CSPS privés, de cabinets de soins, de cliniques médicales et de nombreuses officines pharmaceutiques.

Cette offre témoigne :

- D'une forte croissance démographique,
- D'une urbanisation accélérée dans les secteurs de Nagrin, Wapassi, Bonheur Ville et Boassa,
- Et d'un besoin accru de services de santé de proximité.

Les infrastructures sanitaires jouent un rôle central dans l'amélioration du bien-être des populations et constituent des points clés pour les interventions publiques (vaccination, santé maternelle, campagnes de sensibilisation, gestion des urgences, etc.).

2.2.2 Équipements éducatifs

La base de données met en évidence une forte concentration d'infrastructures éducatives dans l'Arrondissement 7, couvrant l'ensemble du continuum éducatif : crèches et centres d'éveil, écoles maternelles, écoles primaires publiques et privées, CEG, lycées généraux et techniques, complexes scolaires, ainsi que des centres de formation professionnelle et d'enseignement franco-arabe. Tous les secteurs sont couverts :

- Secteur 30 (Nagrin, NAGREN, Belle-Ville) concentre de nombreux complexes privés (Wendtoinfan, Saint Prosper, Songtaba, Kosyam, Dom Nooma, etc.), des écoles publiques (ÉPP Belle-Ville, ÉPP Nagrin, ÉPP Sidpassaté), des CEG et le lycée municipal de NAGREN.
- Secteur 31 (Bonheur-Ville, Saonré, Belle-Ville) dispose d'écoles primaires et de complexes privés (ShemiDA, Nongtaba, Jéhovah Jire, EZZAH...) ainsi que du CEG de Bonheur-Ville et de plusieurs lycées privés.
- Secteur 32 (Boassa, Wapassi, Sandogo, Sondogo) se caractérise par un maillage très dense d'écoles primaires privées, de complexes scolaires évangéliques ou laïcs, de centres d'éveil et de lycées privés, appuyés par quelques établissements publics (ÉPP Boassa A et B, CEG Boassa, CEG Sandogo A, centre préscolaire public...).

- Secteur 33 (Zaktouli, Sandogo, Boassa) regroupe des écoles primaires publiques (Boassa B, Sandogo A, Sandogo B, Zaktouli) mais aussi des lycées privés (PAGNIDIBSOM, Dr Ablassé, Sontabangre, royaume des savoirs, etc.) et plusieurs complexes scolaires.

2.2.3 Équipements marchands

Les équipements marchands de l'Arrondissement 7 constituent un réseau dense et diversifié de services commerciaux, essentiels à la dynamique économique des quartiers de Nagrin, Saonré, Bonheur Ville, Wapassi, Sandogo et Boassa.

L'analyse issue de la base de données met en évidence une forte présence d'activités marchandes de proximité, dominées par :

- Les stations-service et commerces énergétiques,
- Les maquis, restaurants et débits de boissons,
- Les boulangeries et alimentations,
- Les marchés officiellement reconnus,
- Ainsi qu'un ensemble varié d'activités artisanales et de services.

Cette densité traduit l'intensité des interactions commerciales, la croissance démographique et l'étendue spatiale de cet arrondissement situé au sud-ouest de la capitale.

2.2.4 Équipements culturels

On recense une très forte densité de lieux de culte dans l'Arrondissement 7, répartis dans l'ensemble des secteurs 30, 31, 32 et 33. On y retrouve une pluralité confessionnelle marquée, avec une forte présence de mosquées (mosquée centrale de Nagrin, mosquées de Wapassi, Boassa, Sandogo, Zaktouli, NAGREN, etc.) et de nombreuses églises chrétiennes : paroisses catholiques (CCB Saint Vincent de Paul, paroisse Christ Roi, églises catholiques de Boassa, de Zaktouli, de Wapassi, de Bonheur ville...), églises protestantes historiques et une multitude de communautés évangéliques et pentecôtistes (AD, Bethesda, Viim Kuilga, Mahanaïn, Siloé, Tabernacle de louange, Ministère international Jésus-Christ est la réponse, etc.).

Ces lieux de culte sont intimement insérés dans les tissus d'habitat : ils jalonnent aussi bien les quartiers consolidés (Bonheur ville, Belle ville, Boassa, Wapassi) que les zones en cours de structuration (Sandogo, Nagrin, Zaktouli, NAGREN). Ils remplissent un rôle qui dépasse largement la seule fonction spirituelle :

- Espaces de socialisation et de régulation communautaire ;
- Lieux de solidarité et d'entraide (aide aux ménages vulnérables, appui scolaire, activités de jeunesse, etc.) ;
- Points de structuration du paysage urbain, souvent situés sur des réserves ou des parcelles stratégiques.

2.2.5 Équipements sportifs

Les infrastructures sportives de l'Arrondissement 7, fait ressortir uniquement :

- Un terrain de sport public à Boassa (secteur 32), qui constitue le principal équipement collectif de plein air pour les activités football et autres sports de quartier.
- Un club privé de taekwondo "TAEKWONDO CLUB BOAYABA" à Bonheur Ville (secteur 31), orienté vers la pratique encadrée des arts martiaux.

2.2.6 Équipements touristiques

L'offre touristique de l'Arrondissement 7 est relativement limitée mais présente des points d'intérêt à l'échelle locale. Les équipements touristiques recensés relèvent principalement des hébergements (auberge, hôtel), ainsi que d'un site d'intérêt public (rond-point). Ces infrastructures jouent un rôle modeste mais utile dans :

- L'accueil de visiteurs ou travailleurs de passage,
- La dynamique économique locale (hébergement, restauration, petits services),
- L'image du territoire.

2.2.7 Équipements Administratifs

Les infrastructures administratives recensées dans l'Arrondissement 7 sont limitées mais stratégiquement réparties dans les secteurs 30, 31, 32 et 33. Elles regroupent essentiellement des services publics déconcentrés, des organisations communautaires et des espaces municipaux.

3. LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 17 octobre 2025 à la salle de fêtes de la mairie de **l'Arrondissement 7**. La séance a commencé à 10h 10mn avec la participation de 30 personnes représentant les différentes couches sociales de l'arrondissement.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de Madame la PDS de l'arrondissement n°7 ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants ;

3.1 Diagnostic participatif : volet CDS

Domaine	Problèmes
Environnement	- Insuffisance de bacs à ordures (Poubelle, ramassage) ; - Insalubrité ; - Insuffisance de sensibilisation sur la question de la salubrité ; - Dépôt anarchique des boues de vidange ; - Non-fonctionnalité des centres de traitements des boues de vidange existant ; - Insuffisance de caniveaux (surtout dans les zones non-lotis) ; - Obstruction des caniveaux par des déchets ; - Occupation anarchies des espaces verts; - Insuffisance aménagement des espaces verts; - Absence de recyclage des déchets (absence d'initiative de valorisation des déchets) ; - Irrégularité de collecte de déchets (non-respect des délais d'enlèvement) ; - Absence d'aire d'abattage (abatage sauvages) ; - Absence de bacs à ordures (marchés, centre de santé, écoles) ; - Absence de CTOM (centres de collectes des ordures ménagères) ; - Insuffisance de puisards et puits perdus dans les concessions ; - Insuffisance d'incinérateurs pour les déchets biomédicaux ;

	- Divagation des animaux (causant une destruction des plantes) ; - Pollution plastique ; - Ensablement du barrage de Zagtoui.
Économie	- Non-respect des prix de ventes des marchandises par les commerçants ; - Absence de marchés aménagés ; - Prix élevé et non-règlementé des locaux marchands ; - Absence de faitières ; - Problème de voiries (longueur de temps pour rejoindre les lieux d'approvisionnements des grossistes aux particuliers, ...).
Sociale, culture et démographie	- Abandon d'enfants (-18ans, irresponsabilité des parents dans l'éducation des enfants) ; - Violence conjugale ; - Consommation des stupéfiants ; - Mendicité ; - Pauvreté dans les ménages ; - Fuite de responsabilité des parents ; - Prostitution des enfants (tout sexe confondu) ; - Criminalité (causes : consommation de stupéfiants, pauvreté ...) ; - Manque de centres d'éducation et d'éveil ; - Absence de centre d'apprentissage aux langues locales ; - Faible implication des parents dans l'éducation de leurs enfants ; - Faible implication des leaders religieux et coutumiers dans l'éducation des enfants ; - Proximité des sites de dépravation des mœurs (débits de boissons, ...) avec les centres d'éducation ; - Utilisation irresponsable des réseaux sociaux par les enfants (changement de mentalité de manière négatifs) ; - Manque d'approche bilatérale entre les jeunes et les personnes âgées ; - Faible implication de la jeunesse aux valeurs culturelles ; - Insuffisance de centres d'écoutes des jeunes ; - Insuffisance d'initiatives de valorisations culturelles ;

	- Faible participation à la journée du 15 mai due à la non-clarification du concept (pense à une journée du fétiche, ...) ; - Préjugés des jeunes sur le tourisme au village ; - Recadrer les pratiques religieuses (nuisance sonore) ; - Nuisance sonore ; - Manque de collaboration de la population dans les constatations des délits routiers ; - Limiter la diffusion télévisuelle d'émissions à caractère dépravation des mœurs ; - Insuffisance de logements ; - Apurement du passif foncier (absence de documents valable-récépissé donné mais pas de PUH-, attribution multiple) ; - Problème d'application du bail locatif ; - Absence d'application du passif foncier ; - Absence de plan unique de l'arrondissement 07 ; - Absence d'adressage de l'arrondissement 07 ; - L'extension des habitats spontanés (non-lotis) ; - Prédation des terres aménageables par les ex-promoteurs immobiliers ; - Raréfaction des terres aménageables pour les projets publics de l'arrondissement ; - Non maîtrise des limites physique de l'arrondissement avec les communes ; - Absence ou inaccessibilité des équipements socio-collectifs dans les zones d'habitats spontanés (manque de centre de santé, écoles,).
Infrastructures	- Insuffisance de toilettes publiques ; - Insuffisance d'éclairage publique ; - Insuffisance de voiries (inter quartiers, inter arrondissement) ; - Etroitesse de voiries ; - Insuffisance de signalisations verticales et horizontales ; - Destruction de signalisations verticales ; - Insuffisance des magasins de stockages ; - Absence d'infrastructure (de local propre à la mairie) pour la mairie ; - Absence de centre de métier/formation en tissage ;

	- Insuffisance d'infrastructures scolaires publiques (établissements) ; - Insuffisance d'aménagements d'infrastructures sportifs ; - Insuffisance de caméras de surveillance ; - Insuffisance de cimetières ; - Insuffisance d'établissement scolaire du primaire (ratio élève écoles insuffisant) ; - Absence de centre d'éducation non formelle (langues nationales, ...) ; - Insuffisance de desserte en eau potable (faible couverture) ; - Manque de parkings aménagés et accessible.
Gouvernances	- Réactualisation des textes encadrant l'installation, utilisation et fonctionnement des débits de boisson ; - Déphasage de nomenclature des secteurs et arrondissements par rapport à la perception sociale.

3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE

Volet PCAE	
Domaines	Problèmes
Réchauffement climatique	❖ Perturbation des températures - Augmentation du cas de HTA (haute tension artérielle) ; - Déshydratation ; - Hausse de maladies (rougeole, éruptions cutanées, infections, respiratoires...) ; - Hausse de mortalité chez les personnes du 3em âge ; - Augmentation de cas manifeste de nervosité ; - Augmentation de la consommation énergétique ; - Augmentation de la consommation en eau ; - Augmentation de la consommation en alcool ; - Tarissement des points d'eau de breuvage ; - Hausse de délestage.
Les précipitations	❖ La pluviométrie (impacts) - Inondations (zones non-lotis, aux abords des basfonds) ;

	- Destruction d'habitats ; - Dégradation des infrastructures de drainage ; - Déplacement de population en saison pluvieuse ; - Dégradation de la voirie (nids de poules).
Les vents forts	- Le déracinement des arbres ; - Le décoiffage des toitures ; - Une hausse des accidents ; - Vents de sable ; - Décoiffage des habitats spontanés, des commerces ; - Réduction de la visibilité causant des accidents routiers.
Energie	- Types d'énergies : Energie solaire, Hydro-électrique ; - Insuffisance d'intensité d'électricité ; - Récurrence de délestage ; - Insuffisance d'éclairage public ; - Non-maitrise de la technologie solaire au niveau locale ; - Gaz butane utilise dans les ménages en milieu urbaine de l'arrondissement 7 ; - Bois de chauffe utilise dans les ménages en milieu rurale de l'arrondissement 7 ; - Insuffisance de couverture hydro-électrique dans l'arrondissement ; - Couts élevés de l'accès à l'énergie (installation solaire et hydro-électrique, charge quotidienne de l'hydro-électricité) ; - Absence de minicentrales solaire.
Solutions d'adaptation	
❖ Perturbation des températures - Installation de climatisation ; - Reboisement ; - Utilisation d'énergie renouvelable ; - Utilisation de matériaux locaux adaptés à la construction ; - Restauration de la ceinture verte. ❖ La pluviométrie - Construction de bassins de retenues d'eau ;	

- Curage des caniveaux ;
- Remettre en état les zones sinistrées pour empêcher l'occupation spontanée ;
- Construire des infrastructures d'évacuation d'eau dans les zones à besoin.
- ❖ Les vents violents
- Sensibilisation aux bonnes pratiques (à s'abriter...) ;
- Restauration de la ceinture verte.

Mesures d'atténuation

- Encourager les transports en commun ;
- Encourager la marche, le vélo ;
- Encourager l'utilisation de d'énergie solaire (voiture, appareils électro-ménagers) ;
- Lutte contre la pollution numérique (les TIC-Technologie de l'Information et de la Communication).

L'intercommunalités

Changement de mentalité pour gérer les transitions énergétiques et écologiques

- Cadre de concertations intercommunales sur la question de développement communes (problèmes communs – solutions) ;
- Promouvoir la mise en place de projets intercommunaux ;
- Création d'équipements et infrastructures à un emplacement frontalier (à équidistance) ;
- Élargissement des prévisions (cimetières, infrastructure socio-économiques durable) ;

Q2 : Produire et valoriser les ressources naturelles endogènes

- Multiplier les activités d'intérêts communs (espèces fauniques, plantes médicinales) ;
- Curage et entretiens de caniveaux ;
- Aménagements des espaces verts ;
- Promouvoir les valeurs culturelles sur la question de l'environnement ;

Q3 : Changement de mode de vie et de comportement liés au déplacement, habitation, consommation et aménagement

- Promouvoir une utilisation responsable des réseaux sociaux ;
- Promouvoir les valeurs écocitoyennes (nids de poules...) ;
- Promouvoir l'utilisation de matériaux locaux pour la construction ;
- Sensibilisation aux changements de comportements.

PRIORISATION DES ENJEUX ET DEFIS	
ENJEUX	DEFIS
1. Manque et insuffisance d'infrastructures socio-collectifs de base (culturelles, loisirs, économiques, établissements scolaires, centres de santé) ; 2. Manque d'espace mobilisable (foncier) ; 3. Gestion d'ordures ménagères et des eaux usées ; 4. Insuffisance de voiries et d'ouvrages d'assainissement aménagés inter-secteur et inter-arrondissement ; 5. Insuffisance de couverture en eau potable et énergie ; 6. Lutte contre l'insécurité et le grand banditisme.	1. Promouvoir la réalisation d'infrastructures socio-collectifs de base (culturelles, loisirs, économiques, établissements scolaires, centres de santé) ; 2. Apurement du passif foncier et freiner l'expansion d'habitations spontanées ; 3. Promouvoir la création d'un centre intégré de collecte, de transformation et de valorisation des déchets ; 4. Doter l'arrondissement 07 de voiries et d'ouvrages d'assainissements aménagés durable ; 5. Garantir l'approvisionnement durable à l'eau potable et à l'énergie ; 6. Promouvoir la sécurité sous toutes ses formes par la participation communautaire.
LA VISION	
“A l’horizon 2050, l’arrondissement 07 est un espace foncièrement apuré, assaini, sécurisé et doté d’infrastructures et équipements socio-collectifs durable ”	

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de l'arrondissement 7 dresse l'état des problèmes de ce territoire au regard de la vision du CDS et du PCAE. Il constitue ainsi le point de départ de l'élaboration de la stratégie visant la réalisation des objectifs de développement du Grand Ouaga.